

Présentation du comité cantonal

Camille Dubied, 35 ans, Product Manager dans le domaine de l'énergie, secrétaire du SAEN.

J'ai eu la chance de naviguer dans divers univers professionnels, chacun m'ayant apporté un éclairage unique sur les domaines de l'éducation, de la gestion et du marketing. Issue d'une famille d'enseignant-es, j'ai longtemps envisagé de suivre cette voie avant de m'orienter finalement vers la gestion et le marketing. Pourtant, cet intérêt pour l'enseignement ne m'a jamais quittée et a imprégné mon parcours.

Mes cinq années passées au Secrétariat général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) ont été une expérience précieuse. Elles m'ont permis d'approfondir mes connaissances des relations intercantionales ainsi que des subtilités du système de formation suisse, avec ses défis et sa forte dimension politique.

Dans le cadre de mes études, j'ai obtenu un bachelor en économie d'entreprise, qui m'a ouvert les portes de la recherche à la Haute école de gestion Arc. En parallèle de mes activités de recherche, j'ai eu, pendant trois ans, le privilège de dispenser un cours d'introduction au système



économique aux étudiant-es en informatique de gestion et, pendant deux ans, d'accompagner les étudiant-es en économie d'entreprise dans leurs exercices pratiques de marketing. Cette expérience d'enseignement m'a permis de retrouver le monde de l'éducation, un domaine qui m'a toujours tenu à cœur.

Souhaitant développer mes compétences commerciales, j'ai ensuite entrepris un master en Marketing et Pratiques Commerciales à l'IAE Paris Sorbonne. Ce parcours m'a menée vers un rôle de Product Manager dans le secteur de l'énergie. Malgré cette nouvelle orientation, je conserve un fort intérêt pour le monde de l'enseignement. Mon activité de secrétaire auprès du SAEN me permet de rester connectée à l'école neuchâteloise et de retrouver l'aspect humain et bienveillant qui a marqué mes années à la CIIP.

Maman de deux jeunes enfants, je suis sensible à l'évolution de notre système éducatif et travailler pour le comité du SAEN me permet de rester informée des changements et des enjeux qui touchent l'école neuchâteloise.

Maman de deux jeunes enfants, je suis sensible à l'évolution de notre système éducatif et travailler pour le comité du SAEN me permet de rester informée des changements et des enjeux qui touchent l'école neuchâteloise.

À chaud!

Petit retour quasiment en direct de la Journée syndicale du 6 novembre...

La salle des fêtes de Boudry est remplie, ce qui nous réjouit. L'ambiance est détendue et chacun-e se retrouve avec plaisir.

La matinée se décline comme chaque année: présentation du comité et de ses activités, présentation des comptes, atelier interactif sur les divers sujets brûlants que le SAEN défend.

Nous reviendrons sur cette journée conviviale dans le prochain numéro de l'Éducateur, et vous proposons une forme inédite regroupant le vécu de chaque membre du comité. (mf)



Une Journée syndicale, ça se prépare!

Chaque année, dès la rentrée de janvier, elle revient tout en haut de l'ordre du jour des rencontres de votre comité cantonal. En effet, cette journée est tout simplement le moment clé de l'année syndicale, celui où chaque collègue a la possibilité de rencontrer le comité, de se tenir au courant de l'actualité, de donner son avis ou simplement de passer un bon moment en parlant d'école.

Pour le comité, il s'agit tout d'abord de choisir un lieu de rencontre, en tenant compte de la tradition qui veut que le SAEN fasse le «tour des régions» de notre canton sur un cycle de six ans. Ensuite, la réflexion sur le thème de la journée est lancée. Quels sont les enjeux brûlants du moment? Quel sujet est susceptible de concerner tous les niveaux de la scolarité? Quelles sont les personnalités qui pourraient nous rejoindre pour animer les discussions? Vient alors le temps de la mise en œuvre, avec de nombreux courriels à envoyer, des contacts téléphoniques, la visite de l'endroit choisi pour vérifier la configuration des lieux et les aspects techniques, le choix d'un restaurateur pour le repas de midi. Au gré des réponses reçues, le programme se met gentiment en place. Dès que les noms des divers-es intervenant-es sont confirmés, on peut commencer à structurer les débats de manière à mettre en valeur les compétences et l'expérience des invité-es. Parallèlement, il faut aussi boucler le projet d'affiche, le rapport d'activités du comité, les comptes annuels et préparer l'Assemblée des Délégué-es de septembre qui sera chargée de valider ces aspects statutaires. Tout cela sans oublier d'informer les membres du SAEN pour qu'ils et elles n'oublient pas de réserver cette date importante de novembre.

Tout ce processus est propice à de nombreuses réflexions et constitue une excellente occasion de formation, puisqu'il nous invite chaque année à creuser un thème différent, ce qui est une habitude fort valorisante et enrichissante.

Pour les membres du syndicat, la participation à la Journée syndicale est sûrement importante, mais devient aussi de moins en moins évidente. En effet, il y a quelques années, la notion de congé syndical accordé par le dé-

partement était une évidence respectée par les autorités scolaires. Les enseignant-es avaient congé et leurs élèves étaient libéré-es de l'école, pour leur plus grand plaisir. Mais, depuis plusieurs années, la pression sociale est devenue plus forte. En effet, si, dans une fratrie de trois, un-e seul-e a congé, cela crée des tensions. De plus, pour beaucoup de familles, organiser la garde à domicile des enfants les plus jeunes lors de la Journée syndicale est devenu compliqué. Beaucoup de directions ont alors créé des systèmes de permanences, pour permettre aux enfants esseulé-es de venir tout de même à l'école pour une matinée de jeux et de bricolages. Mais ce système aussi a ses limites. On voit alors de plus en plus de directions d'école qui choisissent de remplacer tous-tes les enseignant-es inscrit-es à la Journée syndicale. Ce système n'est pas idéal non plus. En effet, il ne respecte pas la notion légale de «congé syndical», puisque les enseignant-es doivent organiser leur remplacement. De plus, il est couteux en termes d'heures de salaires.

Le SAEN se réjouit de chaque enseignant-e qui se déplace pour la Journée syndicale malgré les vents contraires. Nous avons la ferme certitude que cette rencontre est indispensable pour l'existence et la cohésion de notre syndicat, en particulier dans un contexte d'école toujours plus régionalisée et fragmentée. Mais nous sommes aussi conscient-es que la pérennité de cette institution syndicale doit passer par un certain nombre d'adaptations au contexte changeant de notre environnement scolaire et sociétal. La réflexion est lancée au niveau du comité. Votre avis et vos suggestions à ce sujet sont les bienvenus!

À l'heure où vous lirez ces lignes, notre journée du 6 novembre 2024 sera déjà derrière nous. Nous espérons qu'elle aura été riche pour vous en rencontres, en encouragements et en stimulation professionnelle. Et nous y reviendrons dans le prochain Educateur!

Pierre-Alain Porret, président du SAEN